



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article3547>

Après la session extraordinaire du Tribunal Russell sur la Palestine, des conclusions qui nous concernent.

Date de mise en ligne : vendredi 3 octobre 2014

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Des études et analyses établiront le bilan complet de cette session extraordinaire du [Tribunal Russell sur la Palestine](#) à laquelle nous venons d'assister, quelques semaines seulement après la fin de l'agression israélienne de l'« opération bordure protectrice », qui n'est malheureusement qu'une trêve quand le blocus inhumain et illégal de Gaza se poursuit.

Session extraordinaire s'il en est puisque les victimes étaient absentes, toujours enfermées et toujours soumises à un blocus impitoyable, 3 des 4 témoins experts palestiniens ont en effet été refoulés à Rafah, le seul autorisé à sortir possédait un passeport européen.

Session extraordinaire toujours puisque, en quelques semaines, le Tribunal a su réunir suffisamment de matériaux, suffisamment de preuves, convoqué de nombreux témoins et experts, pour analyser la nature exacte des crimes commis, et les nommer, en particulier : incitations directes et publiques au génocide et crimes contre l'Humanité.

Deux définitions juridiques d'une exceptionnelle gravité, forgées et entrées dans le droit international au lendemain de la seconde guerre mondiale pour qualifier les crimes nazis.

Deux définitions juridiques qui se sont depuis émancipées de leur événement fondateur, et sont aujourd'hui dramatiquement d'une modernité absolue.

Définitions de droit international nécessaires pour tenter de prévenir et d'entraver les catastrophes à venir, protéger les populations civiles menacées, tant en temps de guerre qu'en temps de paix.

Deux définitions en droit international pour qualifier et nommer très exactement, la nature des crimes perpétrés par le régime israélien et par ses forces armées au cours de ces 51 jours d'agression contre la population civile palestinienne enfermée de Gaza.

Or ces crimes n'ont pu être commis qu'avec la complicité de la soi-disant « communauté internationale », de celle de l'Union Européenne et de celle de la France.

Nous tenons à exprimer notre sentiment d'horreur et notre indignation.

Nous estimons qu'il est de notre devoir d'alerter les hommes et les femmes de notre pays, les hommes et les femmes du monde entier, afin qu'ils s'unissent pour arrêter ce processus criminel avant qu'il ne se reproduise et qu'il soit trop tard.

Nous lançons un appel pressant à tous les acteurs politiques, associatifs ou militants, pour qu'ils rejettent et luttent fermement contre les incidences racistes du discours israélien pointé par le Jury du Tribunal Russell, alors même que ce discours est largement repris en France par le CRIF et ses officines.

Ce discours qui assimile l'ensemble de la résistance palestinienne sous toutes ses formes au « terrorisme islamique », dans le temps même où le terrorisme d'Etat israélien prétend être une légitime défense, rejoint le discours raciste et islamophobe ambiant et l'alimente.

Enfin, la société civile palestinienne toute entière a déposé entre nos mains - nous, société civile, et quelles que soient nos convictions politiques et religieuses - l'outil nécessaire, non-violent et citoyen, pour imposer à Israël de respecter le droit international et de mettre fin à sa politique criminelle.

L'UJFP appelle toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté à rejoindre et amplifier la campagne internationale de Boycott, Désinvestissements et Sanctions - BDS - et à exiger que les auteurs, politiques, militaires et religieux, de ces crimes soient traduits devant la Cour Pénale Internationale qui doit être saisie.

Nous sommes toutes et tous concerné-e-s !

Le Bureau National de l'UJFP

Le 3 octobre 2014